

Affaires courantes

Le leader de notre parti à la Chambre a dit de mon collègue qu'il était un des membres éminents du Comité de gestion. Je lui demande donc ceci: Pourquoi ne pas donner un grand coup tout de suite? Si nous voulons réaliser ce projet —et je suis persuadé que nous obtiendrons le consentement unanime pour le faire —, ne le faisons pas à moitié. Télévisons les séances de tous les comités tout le temps, et faisons-nous accorder un autre canal parlementaire à cette fin.

M. Gagliano: Madame la Présidente, je remercie mon collègue pour ses observations et ses questions.

Je l'ai dit dans mon discours que l'objectif est de créer un hansard électronique pour tous les travaux effectués au Parlement. Malheureusement, nous faisons face à deux obstacles. Premièrement, les choses ne bougent pas, ici, aussi rapidement que mon collègue et moi le souhaiterions. Cependant, avec ce rapport, nous avons fait un pas dans la bonne direction.

Deuxièmement, on parle ici de coûts d'immobilisations considérables. Il ne suffira pas d'installer des caméras et quelques fils. J'ai dressé la liste des comités de la Chambre et je me suis rendu compte qu'il y a plus de 20 comités permanents qui siègent du lundi au vendredi. Les gens croient peut-être que nous disposons de beaucoup de grandes salles. Les spécialistes nous ont toutefois laissé entendre que la plupart des séances de comité se tiennent dans des locaux trop petits et que les travaux, comme les rénovations, entraîneraient des dépenses énormes. Il faut rénover les salles avant d'y installer le matériel nécessaire.

Il faut agir rapidement. Nous songeons à cette question depuis des années. Nous avons assez étudié la question, il est temps maintenant de passer à l'action. On nous a dit que, si nous voulions commencer dès maintenant, on pourrait aménager au moins une salle. Nous avons au moins une salle où il ne serait pas nécessaire d'effectuer des travaux de rénovation, d'abattre un mur, ou de refaire le plancher, ainsi de suite. Nous pouvons installer quelques caméras. Nous en avons déjà et nous pourrions en acheter d'autres; ce n'est pas tellement coûteux. Nous pourrions commencer dès maintenant, et c'est ce que nous avons décidé de faire.

Nous n'en sommes qu'aux tout débuts. Nous espérons que, graduellement, aujourd'hui ou la semaine prochaine, quand les recommandations contenues dans le rapport seront appliquées, le Comité de la gestion de la Chambre surveillera les travaux, comme l'exige maintenant son mandat. Si l'expérience fonctionne bien et que des améliorations doivent être apportées, nous le ferons.

Entre-temps, nous chercherons d'autres moyens, d'autres salles, d'autres pièces d'équipement, autant qu'il en faut.

Nous savons que nous sommes en pleine période de compressions budgétaires. Dès que nous le pourrons, nous aménagerons d'autres salles d'où nous pourrons télédiffuser les séances de comité. J'invite mes collègues à exercer des pressions sur les députés qui, tout comme moi, font partie du Comité de la gestion de la Chambre, afin que d'autres salles, comme celle que nous aménagerons très bientôt, soient munies de caméras.

M. Albert Cooper (secrétaire parlementaire du ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes): Monsieur le Président, j'ai écouté les remarques, les questions et les observations des dernières minutes, relativement à la volonté de téléviser les délibérations de la Chambre et de ses comités. Le député peut-il me donner l'assurance que nous pourrions adopter cet après-midi tous ces rapports qui nous permettront simplement de rendre les délibérations plus accessibles aux députés, aux caméras, etc?

M. Gagliano: Monsieur le Président, je profite de l'occasion pour remercier le secrétaire parlementaire de sa collaboration. Il préside les travaux du Comité de la gestion de la Chambre et il s'est montré très patient durant les séances. Il sait fort bien que la rédaction de ce rapport a nécessité plus d'un an. Il sait, comme moi, que les membres du comité ont eu beaucoup de temps pour entendre des témoins, poser des questions et obtenir des réponses. Aussi, il sera sûrement d'accord pour donner à tous les députés qui souhaitent faire des interventions et poser des questions cet après-midi, l'occasion de le faire. À mon avis, s'il est patient, il se pourrait que le rapport soit adopté d'ici la fin de la séance. C'est tout ce que je puis lui promettre pour l'instant.

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, je suis très heureux d'avoir l'occasion de parler aujourd'hui de cette motion portant adoption du rapport n° 23 sur la diffusion des délibérations des comités.

Tout d'abord, je veux dire à la Chambre que je n'utiliserai pas les 20 minutes auxquelles j'ai droit pour faire mes remarques mais, on ne sait jamais, si certains de mes collègues insistaient. . .

Je crois que je devrais expliquer aux députés d'en face ma position et celle de mes collègues du Parti libéral sur cette question. Comme le député de Saint-Léonard l'a dit, à cause de l'importance des comités, la diffusion de leurs délibérations est cruciale.